

# **L'ASSOCIATION LES CENT PIEDS**

*EN COLLABORATION AVEC*

**LE COMITÉ DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE DE LA REUNION**

*Vous propose un*

## **BREVET AUDAX 25 KM à Etang Salé/Les Avirons SAMEDI 17 ANVIER 2026**

### **DÉPART ET ARRIVÉE : Parking Camping Etang Salé**

Rendez-vous : 16h30 Départ : 17h00 Arrivée : 22h00

### **RÈGLEMENT:**

- Les participants sont tenus de se conformer au code de la route, aux arrêtés réglementant la circulation, aux injonctions des services de police et de gendarmerie ainsi qu'aux instructions et consignes des organisateurs. En cas d'accident dont ils seraient les auteurs, leur responsabilité pourrait être engagée.

Pour des raisons de sécurité ou du respect du règlement de l'Union des Audax Français, le capitaine de route peut inviter un marcheur à interrompre sa participation en cas de retard ou de souci de santé.

- **Le port d'un gilet ou d'un harnais fluorescent ainsi que d'une lampe frontale est obligatoire pour les brevets de nuit.**

**Le port d'un gilet jaune fluo ou du tee-shirt orange des cent pieds est obligatoire pour les brevets de jours.**

- **Un gobelet pliable est indispensable pour les ravitaillements en boisson durant les pauses**

### **ENGAGEMENT en espèce, chèque ou virement à l'ordre des cent pieds**

**6 euros pour les adhérents Cent Pieds 8 euros pour les autres clubs**

*Pour*

**Les Boissons au moment des pauses et l'assistance sur le parcours.**

**Les frais d'homologation du brevet.**

***Le grignotage au moment des pauses est à la charge des participants.***

### **RENSEIGNEMENT**

Capitaine de route Eugène Durand 0692683230

Courriel : audaxlescentpieds@orange.fr

## **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS**



NOM Prénom : .....

Date de naissance : / /

Sexe :

Adresse : .....

Email..... Téléphone : .....

N° de license FFRP: .....

Adhérent Cent Pieds

Autre club  Précisez.....

A

le

Signature :

Bulletin adresser à

**Les Cent Pieds – 107 Rue des Poinsétias – 97430 LE TAMPO**

**Ne pas Jeter sur la Voie publique**